



Direction de la Commande Publique, des Affaires
Juridiques & Administratives

AVIS DE MARCHÉ

{Selon les dispositions du Code de la commande publique}

- 1) **Dénomination et adresse du pouvoir adjudicateur qui passe le marché :**
Ville de Schiltigheim - 110, route de Bischwiller - 67300 Schiltigheim - Téléphone : 03.88.83.90.00 /
Télécopie : 03.88.83.84.98
 - 1.1) Site Internet de la Ville : www.ville-schiltigheim.fr
 - 1.2) Site de dématérialisation : www.marches-publics.info
- 2) **Objet du marché :**
Maintenance des horodateurs, contrôles, collecte des redevances, gestion des forfaits post stationnement, gestion des recours administratifs préalables obligatoires, accueil des usagers et délivrance des abonnements, gestion de la solution de paiement à distance
 - 2.1) Type de prestations du marché : Services.
 - 2.2) Nomenclature & classification CPV : Cf. infra.
- 3) **Lieu d'exécution des prestations :** Villes de Schiltigheim et de Bischheim.
- 4) **Caractéristiques principales :**
 - 4.1) Refus de variantes : Oui.
 - 4.2) Type de procédure : Appel d'offres ouvert (R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique).
 - 4.3) N° de référence attribué au dossier : 2021-027
 - 4.4) Forme juridique du groupement : A la signature du marché, le groupement devra être un groupement solidaire avec un mandataire.
 - 4.5) Langue utilisée dans le marché : Français.
 - 4.6) Durée de validité des offres : 90 jours.
 - 4.7) Marché fractionné : Non.
 - 4.8) Conditions d'exécution particulières : Sans objet.
- 5) **Allotissement :**

N°	Désignation du lot & nomenclature (classification CPV)	Qualification(s) professionnelle(s) requise(s)
UNI	50316000-3 - Maintenance et réparation de distributeurs automatiques de tickets	Sur références ou tout moyen de preuve équivalente
UNI	63712400-7 - Services de parcs de stationnement	Sur références ou tout moyen de preuve équivalente
UNI	98351110-2 - Services de mise en œuvre des règles de stationnement	Sur références ou tout moyen de preuve équivalente

- 6) **Délai global de réalisation des prestations :** 12 mois reconductibles 3 fois.
- 7) **Modalités de financement :** Ressources propres de la Ville.
- 8) **Lieu où l'on peut demander le dossier de consultation :**
Le dossier de consultation des entreprises est uniquement téléchargeable sur le site de dématérialisation de la Ville : www.marches-publics.info (Références de la procédure S-PF-959209 2021-027). Ainsi, aucun document papier de ce dossier ne sera adressé à un candidat.
- 9) **Date et heure limites de réception des offres dématérialisées :** le 30 septembre 2021 à 11h00.
- 10) **Adresse où doivent être transmis les plis dématérialisés :**
Les plis dématérialisés seront déposés sur le site de dématérialisation indiqué au paragraphe 8) supra.
- 11) **Critères d'attribution du projet de marché « candidature » & « offre commerciale » :**
 - 11.1) Candidature : Capacités financières et techniques suffisantes.
 - 11.2) Offre commerciale :

Critères :	Pondération
1- Prix des prestations : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.	40.0%
2- Valeur technique : Définition et appréciation du critère : - <u>Sous-critère 1</u> : maintenance des horodateurs (engagements du candidat) (article 1 du CCTP) noté sur 20 points (1 page A4 maxi)	60.0%

<ul style="list-style-type: none"> - <u>Sous-critère 2</u> : moyens humains mis en place (article 2 du CCTP) noté sur 20 points (1 page A4 maxi) - <u>Sous-critère 3</u> : moyens mis en œuvre pour le recouvrement des recettes et collecte des horodateurs (article 3 du CCTP) noté sur 20 points (2 pages A4 maxi) - <u>Sous-critère 4</u> : description du système de contrôle mis en place avec analyse de l'état initial et objectifs proposés en fonction des moyens mis en œuvre (article 4 du CCTP) noté sur 20 POINTS (2 pages A4 maxi) - <u>Sous-critère 5</u> : description des outils de contrôle des zones de stationnement (article 4.1 du CCTP) noté sur 20 POINTS (3 pages A4 maxi) - <u>Sous-critère 6</u> : moyens humains (article 4.2 du CCTP) noté sur 20 POINTS (4 pages A4 maxi), à savoir : <ul style="list-style-type: none"> o le nombre de contrôles effectués dans le périmètre avec indication des améliorations du taux de paiement escompté <input type="checkbox"/> 10 POINTS o Estimation du nombre de FPS émis par zone et recettes correspondantes selon deux hypothèses de contrôle <input type="checkbox"/> 10 POINTS : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 passage par place et par jour dans toutes les zones de manière aléatoire ▪ Nombre de passages nécessaires supplémentaires estimé par le candidat <p><u>Sous-critère 7</u> : description des moyens modernes et dématérialisés mis en œuvre pour le dépôt d'un RAPO (article 5 du CCTP) noté sur 20 POINTS (2 pages A4 maxi)</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Sous-critère 8</u> : description du système d'exploitation des données (article 6 du CCTP) noté sur 40 points (2 pages A4 maxi) <p><u>Sous-critère 9</u> : description détaillée de l'outil de gestion et de suivi de l'activité (article 7 du CCTP) noté sur 20 POINTS (2 pages A4 maxi)</p>	
--	--

12) Renseignements complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante :

<http://www.marches-publics.info>

Cette demande doit intervenir au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres. Il est donc important, pour pouvoir bénéficier de ces informations, que le candidat renseigne exhaustivement son profil sur la plateforme et indique en particulier l'adresse e-mail à laquelle il souhaite être contacté.

13) Procédures de recours & de médiation : Selon les dispositions mentionnées au règlement de la consultation.

14) Date d'envoi du présent avis à la publication : 16 juillet 2021.

Fait à Schiltigheim, le 16 juillet 2021.

La Maire,

Danielle DAMBACH

*Présidente déléguée de l'Eurométropole
A la transition écologique et à la planification urbaine*